

Par décret n° 96-1982 du 22 octobre 1996.

Monsieur Mohamed Cheffai Guedri, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de chef de la cellule territoriale de vulgarisation (Sidi Bouzid Est) au commissariat régional au développement agricole de Sidi Bouzid.

Par décret n° 96-1983 du 22 octobre 1996.

Monsieur Mohamed Ezzemni, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de chef de division de l'hydraulique et de l'équipement rural au commissariat régional au développement agricole de Monastir.

Par décret n° 96-1984 du 22 octobre 1996.

Monsieur Mustapha Ben M'aoui, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de division des études et du développement agricole au commissariat régional au développement agricole de Jendouba.

Arrêté du ministre de l'agriculture du 16 octobre 1996, portant homologation du plan de réaménagement foncier de Menzel Horr relevant du périmètre public irrigué de Lebna de la délégation de Menzel Temime au gouvernorat de Nabeul.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 63-18 du 27 mai 1963, portant réforme agraire dans les périmètres publics irrigués, modifiée et complétée par la loi n° 71-9 du 16 février 1971 et notamment son article 16,

Vu la loi n° 77-17 du 16 mars 1977, portant création de l'agence de la réforme agraire des périmètres publics irrigués et notamment ses articles 13 et 14,

Vu le décret n° 77-628 du 1er août 1977, fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission chargée d'examiner les réclamations et les observations soulevées par le plan de réaménagement des terres comprises dans les périmètres publics irrigués, modifié par le décret n° 78-813 du 1er septembre 1978,

Vu le décret n° 87-983 du 18 juillet 1987, portant création d'un périmètre public irrigué à Lebna,

Vu l'arrêté du 14 octobre 1987, portant ouverture d'une zone de réaménagement foncier dans le périmètre public irrigué de Lebna,

Vu l'avis de la commission susvisée, chargée d'examiner les réclamations et les observations soulevées par le plan de réaménagement des terres comprises dans les périmètres publics irrigués réunie au siège du gouvernorat de Nabeul le 8 février 1996,

Arrête :

Article premier. - Est homologué le plan de réaménagement foncier de Menzel Horr relevant du périmètre public irrigué de Lebna de la délégation de Menzel Temime au gouvernorat de Nabeul et annexé au présent arrêté.

Art. 2. - Le présent arrêté emporte transfert de la propriété interparte. Les privilèges, hypothèques et baux de toute nature portant sur des parcelles soumises au réaménagement foncier existant au moment de l'application du réaménagement sont transférés de droit sur les nouvelles parcelles reçues en échange par le débiteur ou bailleur.

Art. 3. - Le président directeur général de l'agence de la réforme agraire des périmètres publics irrigués est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 16 octobre 1996.

Le Ministre de l'Agriculture
M'Hamed Ben Rejeb

Vu
Le Premier Ministre
Hamed Karoui

MINISTERE DE LA CULTURE

NOMINATION

Par décret n° 96-1985 du 22 octobre 1996.

Madame Zaineb Ben Zina épouse Ben Abdallah, est nommée maître de recherches à l'institut national du patrimoine, au ministère de la culture à compter du 9 mars 1996.

MEDAILLE CULTURELLE

Par décret n° 96-1986 du 22 octobre 1996.

La médaille culturelle - 2ème classe - est attribuée à Monsieur :

- Mustapha El Akkad.